



Projet de la Formation Continue

La formation continue, essentielle pour le développement des compétences tout au long de la vie, est un pilier stratégique de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Inscrite dans un cadre légal renforcé par les lois Faure (1968), LRU (2007) et Avenir (2018), cette mission vise à aligner les formations sur les besoins socio-économiques. Malgré une progression du chiffre d'affaires du service de formation continue, due essentiellement à une hausse des contrats d'apprentissage, des segments comme la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou les formations certifiantes et diplômantes nécessitent d'être développés.

Nous avons identifié plusieurs axes stratégiques de développement que nous pouvons résumer ainsi :

Accompagnement des acteurs de la FC :

Pour mener à bien des actions de formation continue, il est nécessaire de s'appuyer sur un personnel enseignant et administratif bien formé et accompagné. En effet, nous devons donner les moyens, aux enseignants-chercheurs et au personnel de la FC, d'accomplir leur mission dans de bonnes conditions :

- **Pérenniser les postes clés dans le service de FC** et apporter un soutien aux enseignants-chercheurs dans leurs missions de formation.
- **Allouer des budgets dédiés** pour moderniser les contenus pédagogiques, rendre la formation plus attractive et améliorer ainsi les revenus du service.
- **Reconnaître les contributions des acteurs impliqués** et attribuer des budgets dédiés au développement de la formation continue contribuera sans aucun doute à accroître les revenus générés par cette activité.

Digitalisation et amélioration de la formation en ligne :

L'élargissement de la digitalisation et le développement des formations en ligne constituent des axes majeurs pour **moderniser l'offre éducative** et répondre aux besoins d'un public diversifié.

- **Développer des micro-certifications** (badges numériques, modules courts) à destination des salariés en entreprises.
- **Introduire des formats modernes et variés** (MOOCs, SPOCs, webinaires, ...) pour un apprentissage accessible et flexible.

Personnalisation des parcours :

La personnalisation du parcours permet aux apprenants de **sélectionner uniquement les modules qui répondent à leurs objectifs professionnels ou à l'acquisition de compétences ciblées**. La modularité permet d'échelonner la formation dans le temps,





Projet de la Formation Continue

en validant progressivement les acquis, ce qui réduit la charge cognitive et organisationnelle. Par ailleurs, l'équilibre entre vie professionnelle, personnelle et académique est un ingrédient nécessaire à la réussite de la formation. Il est donc indispensable de **proposer des parcours modulaires et flexibles**, adaptées aux contraintes professionnelles et personnelles des salariés.

Intégration des compétences transversales et des métiers d'avenir :

- Concevoir des modules dédiés pour développer des **compétences comportementales** comme le leadership, la communication, l'adaptabilité et le travail en équipe.
- **S'aligner sur les secteurs porteurs** comme l'intelligence artificielle, la transition écologique, et les technologies de santé.

Renforcement des partenariats stratégiques :

- Co-construire des programmes avec les entreprises et organisations professionnelles pour répondre aux besoins spécifiques du marché du travail.
- Proposer des offres spécifiques pour les grandes entreprises (VAE groupée, formations en masse sur des programmes courts, ...).

Réponse aux besoins spécifiques :

- **S'adapter aux transitions sociétales** : transition écologique, adaptation au vieillissement, inclusion numérique, santé mentale et bien être.
- **Simplifier les démarches de la VAE** en apportant un meilleur accompagnement et en proposant une offre attractive pour les entreprises.

Visibilité et attractivité :

- Déployer des stratégies de communication ciblées (réseaux sociaux, salons professionnels).
- Proposer un portail intuitif et centralisé pour rendre les offres de notre université visibles et facilement accessibles.
- Faciliter l'accueil des intervenants extérieurs pour renforcer la qualité des formations et leur renommée.

Généraliser la formation par apprentissage et la FC à l'ensemble des formations.

Le service de Formation Continue se doit d'**accompagner les formations en difficulté ou n'ayant pas d'expérience** pour développer l'apprentissage et la Formation Continue.

Il est important que notre université devienne un acteur majeur de la formation tout au long de la vie en consolidant ses partenariats, en innovant dans ses formats et contenus pédagogiques, et en répondant aux évolutions des métiers et des compétences. Cette démarche renforce l'attractivité de l'université, sa visibilité nationale et internationale, et sa pertinence sur le marché de l'emploi